

La proclamation est signée, au nom de l'honorable sir Louis Henry Davies, juge en chef, député de Son Excellence le duc de Devonshire, gouverneur, par M. Thomas Mulvey, sous-secrétaire d'Etat.

* * *

Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire, vicaire général et administrateur du diocèse, a décidé en conséquence que dans nos églises et chapelles on chanterait, après la grand'messe, ce dimanche, 6 juillet, le *Te Deum* de la reconnaissance à Dieu, et qu'en plus, au salut du Saint-Sacrement, ce même jour, on chanterait l'oraison dite de l'action de grâces.

* * *

Officiellement, la paix est donc signée. Nous en avons tous de grand coeur remercié Dieu selon le désir chrétien de notre roi. Mais si la paix est signée, peut-on dire qu'elle est vraiment faite? Pour tout homme qui pense et qui réfléchit, il est clair que nous avons encore et beaucoup à prier Dieu, non seulement pour remercier, mais aussi pour implorer.

La rédaction.

LA TERREUR OUVRIERE

LE Canada a donc connu la terreur ouvrière. La Commune a été maîtresse de la ville de Winnipeg pendant plusieurs jours. Tous les services publics ont été interrompus. La distribution des nécessités de la vie a été arrêtée, et, par un raffinement de brutalité, le lait, cette chose si nécessaire aux enfants et aux malades, n'a été vendu qu'aux familles des grévistes. Les autres qui ne se joignaient pas aux révoltés, familles d'ouvriers ou familles de bourgeois, n'étaient pas jugées dignes de vivre par le comité bolchéviste. Enfin, nous avons eu, en plein ouest canadien, le chaos révolutionnaire.